

**REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE N° 9**

COMPTE-RENDU DU JEUDI 10 MARS 2005

Mise en ligne de la réunion plénière (par Hervé PIAU)

Le Conseil de Développement lance à l'occasion de cette réunion plénière une première expérience : l'enregistrement et la retransmission en différé des débats sur Internet. Le Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise et la Ferme Beaurepaire ont conclu un partenariat pour toutes les réunions plénières de 2005. Les habitants pourront consulter les débats de cette réunion sur www.plateautv.com et sur www.agglo-boulonnais.fr où un lien vers le site de la Ferme Beaurepaire sera inséré.

Rappel (par Pierre-Yves DUFOUR)

Le Conseil de Développement d'une Communauté d'agglomération ou d'une Communauté urbaine a été créé par la Loi Voynet. Le Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise, dans le cas présent, a pour objectif :

- d'être saisi par la Communauté d'agglomération du Boulonnais d'une réflexion sur un sujet spécifique (ex : avis sur le projet d'agglomération...) ;
- de s'auto-saisir sur une thématique qu'il aura lui-même choisie (Santé, T.I.C., Développement durable, Aménagement du Territoire...) par le biais de groupes de travail.

L'assemblée est constituée de 58 membres titulaires répartis en collèges (Vivre dans le Boulonnais – volet Territoire et volet Société, Ouvrir le Territoire, Développer l'économie), d'une vingtaine de membres associés, d'un Bureau (composé du Président, de 10 membres du Bureau et de 4 Présidents de commissions de travail).

1 – Intervention de Bruno DEFFONTAINES

Monsieur Bruno DEFFONTAINES, Président du Conseil de Développement du Pays de Saint-Omer, présente cette structure novatrice et explique comment le Conseil de Développement de l'agglomération de Saint-Omer s'est transformé en Conseil de Développement du Pays de Saint-Omer.

Le Pays de Saint-Omer est composé des intercommunalités de Saint-Omer, d'Aire-sur-la-Lys, de Lumbres, de Fauquembergues, et de Morinie. La population est passé de 65 000 habitants à 110 000 habitants.

Le passage du Conseil de Développement :

Les EPCI ont désigné un certain nombre de membres au prorata de leur population afin d'élargir le Conseil de Développement d'agglomération à celui de Pays : 49 membres au total, représentés par collèges (institutionnel, socio-économique, associatif et personnes qualifiées).

Les changements :

Le Président n'est pas désigné par le Président de l'EPCI mais élu par les membres du Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement d'agglomération avait pour rôle de produire un avis, comme sur le projet d'agglomération. Le travail du Conseil de Développement de Pays est sensiblement différent : il doit produire, selon B. DEFFONTAINES, une charte en collaboration avec les EPCI et être directement associé à l'élaboration du Contrat de Pays. Les territoires ruraux peuvent bénéficier du savoir-faire et de l'ingénierie déjà mise en place. Aujourd'hui, le Conseil de Développement d'agglomération est complètement fondu dans le Conseil de Développement du Pays de Saint-Omer. Ce dernier est saisi pour des réflexions qui ne touchent même que l'agglomération.

2 – Présentation du rapport du groupe 'Aménagement du Territoire'

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT durable de l'agglomération Boulonnaise

Réunion plénière du 10 mars 2005

Propositions du groupe de travail Aménagement du Territoire

Les membres du groupe de travail

- Michel BAUCHOT – Directeur du Service Maritime Boulogne-Calais
- Michel BAILLIEU – Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne – Côte d'Opale
- Vincent BECU – Association Wimereux Ecologie – Côte d'Opale
- Jean-Roger BERGERAT – Président de M.A.C.E.P.
- Marc CHOAIN – Ancien Maire de Wimereux
- Pascal DUBOSQUELLE – Directeur du Conseil du Sport Boulonnais
- Jean-Marie DUFOUR – C.F.D.T.
- Hubert DUPLANTIER – Chef de Centre des activités voyageurs du Littoral à la S.N.C.F.
- Pascal DURAND – Président Directeur Général de SAS Promopale

Les membres du groupe de travail

- Hervé FAYEULLE – Directeur de l'Agence Duhamel – L'Adresse
- Jean-François GILOTIN – Association EGEE
- Bernard LAFAILLE – Architecte chez Ariétur GIE
- Nicolas LEPENNE – Direction Départementale de l'Équipement
- Christophe PÂQUE – S.N.C.F.
- Dominique PAQUENTIN – Secrétaire Général de la C.F.D.T.
- Alexandra PASCAL – EDF-GDF Services Côte d'Opale
- Claude ROUGEAU – Association Française pour l'Urbanisme
- Jean-Daniel VAZELLE – Directeur de C.E.T.E. Nord Picardie

ORGANISATION DES TRAVAUX DU GROUPE

12 réunions depuis décembre 2003

LES RESULTATS DES TRAVAUX DU GROUPE

Deux rapports d'étape aux réunions plénières des 23 septembre et 2 décembre 2004

REUNION PLENIERE DU 10 MARS 2005

Propositions pour un aménagement cohérent du territoire

L'enjeu global est de renforcer l'attrait de l'agglomération

Comment y parvenir ?

Renforcer l'attrait de l'agglomération

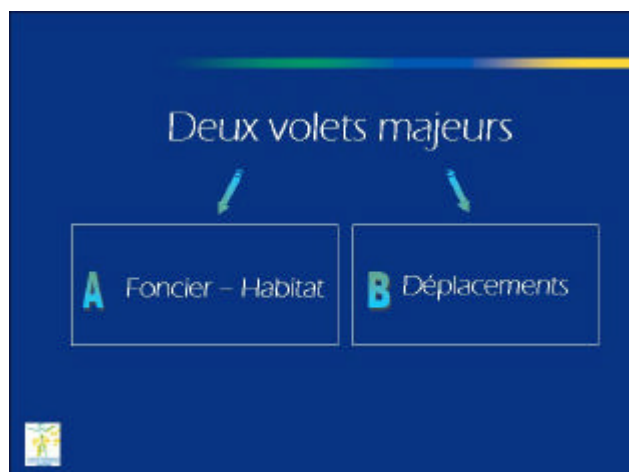
Réduire les handicaps structurels de l'agglomération

Mettre en avant ses points forts

Créer les infrastructures nécessaires

Priorité du groupe

Par ex : Aménagement de la Place de la République (portail d'accueil des touristes dans Boulogne-sur-Mer)



A Foncier – Habitat

- Surcoûts de VRD, de transports, étalement urbain... au détriment des activités agricoles, déficit de services publics (scolaire...).
- Peu de réserves foncières dans les zones d'activités.
- Pas de réserves foncières ni de réservation dans les documents d'urbanisme pour des zones d'activités futures.
- C'est le cas en particulier pour le développement tounstique.

■ Inexistence d'une stratégie d'aménagement globale et cohérente de tout le territoire

A Foncier – Habitat

Les propositions du groupe

Réaliser d'urgence le SCOT à un périmètre pertinent et approuvé par tous

- Les outils disponibles :
 - La problématique Habitat social est du niveau Agglomération et nécessite la mise en œuvre d'un PLH.
 - La problématique Habitat en général est du domaine du SCOT au niveau du Pays.
 - Le Plan de cohésion sociale, un outil permettant une meilleure cohérence au niveau des politiques sociales (action sociale, FSL,...).

A Foncier – Habitat

- Capter l'ensemble des possibilités de financement (GPV, Contrat de Ville, Contrats d'agglomération et de Pays)
- Assurer la mise en œuvre d'une politique foncière via :
 - l'EPF régional pour le renouvellement urbain, les équipements publics, les espaces publics, l'habitat, ...
 - la SAFER pour les franges et les zones d'activités
- Développer une stratégie de renouvellement urbain
- S'inscrire dans une problématique de développement durable
→ non-étalement urbain / cohésion / mixité sociale / régénération urbaine / maîtrise des déplacements

A Foncier – Habitat

Le constat

- L'agglomération boulonnaise souffre d'un cruel manque de foncier qui concerne l'ensemble des domaines : résidentiel, économique, équipements publics...
- Les collectivités n'ont pas suffisamment de "pouvoir" face aux promoteurs du fait de l'absence de réserves foncières.
- Conséquences négatives notamment sur le coût des logements, en particulier sociaux.
- Les jeunes couples et les catégories moyennes sont repoussés loin de l'agglomération, du fait de la hausse du prix du foncier induite par la pénurie (cela engendre des problèmes de déplacements).

A Foncier – Habitat

Les besoins

- Pour répondre à la nécessité imposée par un taux de chômage proche de 15%, il y a un besoin d'implanter des activités économiques, industrielles, universitaires, touristiques...
- Affiner la connaissance des besoins en logement résidentiel, intermédiaire et social (locatif et accession).
- Valoriser les espaces d'intérêt patrimonial et culturel.
- Vers une agglomération où « il fait bon vivre ».
- Répondre à la demande de la population en terme d'équipements publics (infrastructures, espaces publics...).

A Foncier – Habitat

- Le Pays, cadre naturel de la planification territoriale
- Le SCOT, vision prospective du développement du Boulonnais
- Mais aussi cadre formel dans lequel pourront s'inscrire les opérations qui fonderont le développement

Se passer d'un tel outil, c'est accepter un développement à l'aveugle ou pas de développement du tout !

B Déplacements


Le constat

- Arrivée des flux dans le cœur de l'agglomération : A16 - Port, transmanche, ...
- Congestion dans le centre-ville et saturation du réseau, apparente opposition stationnement et espaces piétonniers
- Transports publics insuffisamment connus et trop peu utilisés, non-coordination des acteurs du transport public (horaires, fréquences, emplacements)
 - exemple au niveau de la gare SNCF de Boulogne-Ville

B Déplacements

- Nécessité d'une réflexion en termes de service global à l'utilisateur
- Desserte des ZA pour les trajets domicile-travail et problèmes de livraison en ville
- Balisage (fléchage / information) pour fluidifier le trafic de passage
- Plan de circulation et stationnement, en particulier en centre-ville
- Question de la sécurité routière au vu de la prédominance des véhicules particuliers vis-à-vis du transport collectif


Savoir quels sont les besoins de l'utilisateur et s'il est possible d'y répondre via le transport collectif



B Déplacements

Les besoins

- Développer l'attractivité des transports collectifs par le biais d'expérimentations convaincantes ou en :
 - minimisant les ruptures de charge entre modes ;
 - connaissant les habitudes de déplacements dans l'agglomération.
- Création de cheminements continus pour les modes de déplacement 'doux' (piétons, vélos, rollers, ...) et pour les populations à mobilité réduite.




B Déplacements

Les propositions du groupe

- **Action prioritaire** : lancer une « enquête ménages » à l'échelle de l'agglomération (subventionnement DTT)
- Sur les bases de celles-ci :
 - s'inscrire dans une politique globale de déplacement
 - résoudre le problème de ruptures de charges entre SNCF et TCRB

Ce qui permettra en particulier de :

- expérimenter une coordination entre les opérateurs de transports, avec la création d'un comité des usagers (optimiser les horaires, fréquences, points d'arrêts et ce, à budget constant)
- expérimenter un transport à la demande en périphérie (à la manière du GPH pour les personnes à mobilité réduite)




B Déplacements

- expérimenter une mutualisation des transports domicile-travail vers et depuis les zones d'activités
- mettre en œuvre une réflexion pour optimiser les livraisons dans le commerce de centre-ville
- refaire un plan de balisage des itinéraires en travers de l'agglomération (idée de déconcentrer le trafic de liaisons)
- créer un observatoire des transports dans l'agglomération
- envisager une politique de stationnement attractive pour les résidents et pour les visiteurs

Et :

- dans le cadre du SCOT, mener une analyse structurelle des déplacements à moyen terme
- développer un 'métro littoral' (desserte ferroviaire cadencée) sur la Côte d'Opale, pour appuyer notamment l'ULCO



Pierre-Yves DUFOUR rappelle les trois points essentiels relevés par le groupe :

- le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) au niveau de la CAB ou du Pays Boulonnais qu'il devient urgent de mettre en œuvre ;
- la réflexion sur les zones d'activités ;
- gros travail à faire sur les transports dont la création d'un 'Métro Littoral'.

Les questions et remarques :

- La mise en œuvre du SCOT est-elle imminente et en quoi le Conseil de Développement peut-il l'accélérer ?
 - Le Conseil de Développement insiste sur la nécessité de s'engager dans la mise en œuvre rapide d'un SCOT dans le cadre du Pays ou de l'agglomération mais il faut laisser le temps aux réflexions.
- Il existe entre Dunkerque et Boulogne, la ligne de bus 'BCD'. Y-a-t-il eu une évaluation sur l'intérêt et l'impact de ce bus spécialisé par l'Université du Littoral Côte d'Opale ?
 - L'existence de ce bus répond à un besoin. En terme de confort de transport et d'habitude de mode de déplacement, le système ferroviaire serait peut-être plus approprié.

- L'extension de l'agglomération au Pays avec les intercommunalités de Desvres, Samer et Marquise va mettre en avant les difficultés de circulation entre les EPCI du Pays Boulonnais. Quels sont les transports en commun qui pourraient résoudre ce problème ?
→ Une analyse est nécessaire pour connaître les besoins.
- Le Métro Littoral pourrait permettre de relier les villages entre eux et résoudre de ce fait une partie des problèmes de logement. De même, comme dans les grandes villes, un métro souterrain pourrait être créé...
→ Comme pour le SCOT, il est nécessaire d'avoir une parfaite connaissance des attentes de la population avant d'envisager les modes de transports.
- Il devient urgent d'avoir un plan de circulation à l'échelle de la CAB puis ensuite un plan de balisage. Par ailleurs, la création d'un comité d'usagers est une bonne chose s'il n'est pas composé de gens qui ne prennent jamais les transports en commun.
- La solution du Tramway est-elle envisagée ?
→ le Tramway est un très bon mode de transport collectif non polluant. Cette hypothèse est à envisager. Une étude préalable est néanmoins nécessaire pour voir si les flux sont suffisants pour justifier la mise en place d'un tramway.
- La mise en place d'un tramway ou d'un métro sont des bonnes idées mais applicables dans des grandes villes. Seulement, le coût est très élevé.
→ les rails et les trains existent. Il suffirait de proposer une cadence.
- L'Alsace est un modèle dont pourrait s'inspirer le Boulonnais :
 - o Un PDU (Plan de Déplacements Urbains) est à réaliser sur le Boulonnais.
 - o Eviter les ruptures de charges en mettant la gare autobus à côté de la gare SNCF.
 - o Certains bus sont presque vides. Les bus de 55 places sont périmés sauf à certaines heures sur certaines lignes.
 - o L'agglomération boulonnaise devrait envisager d'être « plus ferme » sur la circulation, les stationnements, les livraisons...
- Des comités d'usagers sont nécessaires et devraient réunir des élus, des usagers, des parents d'élèves...
- Le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) n'a pas été géré dans le Boulonnais.
- Pour créer des zones habitables ou économiques, il faudrait consulter les propriétaires de terrains autour de la ville dont la plupart n'ont pas été contactés.
- Le Conseil de Développement a-t-il été consulté pour la candidature de Boulogne sur le Louvre Bis ? Aujourd'hui le Louvre Bis s'est implanté à Lens. Y-a-t-il un autre grand projet durable ?
→ la CAB et la CCI ont lancé deux études convergentes pour développer des activités nouvelles sur le terrain destiné au Louvre. Il existe une véritable volonté de changer l'image de Boulogne.

Le rapport du groupe 'Aménagement du Territoire' est validé à l'unanimité.

3 – Suivi des groupes de travail ayant remis un rapport à la CAB

Groupe SANTE

Pierre-Yves DUFOUR précise que des contacts sont en cours avec la CAB pour le suivi du rapport santé. De plus, une réunion avec Michel AUTES, Vice-Président du Conseil Régional, Guy LENGAGNE et Marie-Christine PAUL est prévue le 8 avril 2005 pour étudier les propositions faites par le groupe de travail 'Santé'.

Groupe TIC

Le groupe de travail 'TIC' est convié le 23 mars prochain à une réunion de la Commission 'TIC' de la CAB, présidée par Jean-Loup LESAFFRE, pour présenter les propositions.

Groupe DEVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport a reçu un accueil positif de la part des élus. Le groupe de travail est en attente d'être missionné pour élaborer une charte de développement durable.

Par ailleurs, le groupe propose qu'un diagnostic de l'agglomération boulonnaise en terme de notation et d'évaluation soit réalisé par un cabinet spécialisé, Urbi Valor. Cette étude serait un véritable outil de gestion et de pilotage qui se ferait en plusieurs étapes : rencontre avec les élus décideurs, mesure de leur implication, (in)cohérence des ambitions en matière de développement durable...

4 – Avancement des autres groupes de travail

Groupe PORT

Le groupe n'est pas encore prêt à déposer un rapport.

Groupe COMMUNICATION

Ce groupe s'est scindé en deux :

- une commission 'Communication proche' ;
- une commission 'Communication prospective', prise en charge par Chantal FRETE, qui a fusionné avec le groupe de travail 'Tourisme'.

Groupe TOURISME

Le groupe a été saisi par Jean-Pierre PONT, Vice-Président au Tourisme de la CAB, pour réfléchir sur l'intérêt touristique communautaire, avant juin, délai fixé par la Préfecture. L'ambition est de définir un plan stratégique de développement touristique basé sur un tourisme de valeur. Le premier objectif a été de chercher les différences, les atouts de notre territoire par rapport aux autres régions et accentuer d'avantage les aspects irrationnels, c'est à dire affectifs et émotionnels, qui ne se trouvent pas dans les études déjà menées. Le périmètre d'étude de la réflexion s'étend au Pays Boulonnais. Le groupe doit se réunir encore à deux reprises avant de rendre ses conclusions.

Questions et remarques

- Boulogne représente la porte du sud de la France pour les britanniques. Il existe ceux qui passent par Boulogne mais également ceux qui y viennent en vacances. Le Boulonnais dispose d'une grande richesse culturelle à exploiter.
 - les structures touristiques ont travaillé sur la notion de court séjour dans le but de l'allonger. Il est recommandé de travailler sur le tourisme de valeur, approprié par les habitants.

Ce point amène l'assemblée à aborder le sujet de la culture, et notamment Patrick PAVIE, Directeur du service culturel de la mairie de Saint-Martin-Boulogne. Il n'existe plus de demande naturelle sur la culture. Cette thématique est diluée dans l'économie, le tourisme, l'urbanisme, les loisirs... Néanmoins, la culture doit être réfléchie à l'échelle du Boulonnais ou du Pays Boulonnais en terme de lieux d'accueil. Il peut être intéressant mais pas obligatoire de créer une commission culture mais ce thème pourrait se décliner dans d'autres commissions (Tourisme, Aménagement du Territoire...) par le biais d'interventions dans les réunions.

Groupe COMMUNICATION

- o Plaquettes sur les travaux des groupes diffusées à l'ensemble des habitants de l'agglomération boulonnaise
- o Plaquettes institutionnelles qui seront distribuées aux banques, mairies, lycées...
- o Site Internet en cours d'élaboration

5 – Modification du règlement intérieur

Ancien article (2.2.2 – c) :

En cas d'absence d'un membre du Conseil de Développement (sans excuse d'absence reçue antérieurement à la réunion) à plus de la moitié des réunions sur une période d'un an, sans motif grave d'ordre personnel ou familial, le Bureau propose à l'assemblée consultative de le considérer comme démissionnaire d'office.

Proposition de modification :

En cas d'absence d'un membre titulaire ou associé du Conseil de Développement non suppléé à plus de la moitié des réunions sur une période d'un an, sans motif grave d'ordre personnel ou familial, le Bureau propose à l'assemblée consultative de le considérer comme démissionnaire d'office. Il est possible pour un membre de se faire suppléer par une personne qu'il aura préalablement désignée représentant la même structure.

La modification de l'article 2.2.2 - c sur la présence des membres est validée par l'assemblée à l'unanimité.

6 – Point sur la présence des membres

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des membres titulaires et associés dont la présence aux réunions n'a pas atteint 50% en 2004, leur proposant de s'engager à assister à plus de la moitié des réunions en 2005 ou de démissionner et/ou proposer un nouveau membre. Sans réponse de leur part, les membres étaient considérés comme démissionnaires d'office.

Membres qui souhaitent conserver leur statut

- Christophe AUBE (ANPE – Membre titulaire) ;
- Joël BEDU (CGT – membre titulaire) ;
- Jacques BLOND (Mission Locale – Membre associé) ;
- Louissette CAUX (Education Nationale – Membre titulaire) ;
- Olivier CAVALLO (Compagnie Générale des Eaux – Membre titulaire) ;
- Reinold DELATTRE (Ets Roger Delattre – Membre titulaire) ;
- Philippe DEVOS (Centre Hospitalier Duchenne – Membre associé) ;
- Pascal DUBOSQUELLE (Conseil du Sport Boulonnais – Membre titulaire) ;
- Patrick GHEERARDYN (Medef – Membre titulaire) ;
- Patrice LEDUC (Nord Pêcheries – Membre titulaire) ;
- Thierry LEPRETRE (Comité Local des Pêches – Membre titulaire) ;
- Laurent MAZOUNI (Office du Commerce et de l'Artisanat Boulonnais – Membre associé) ;
- Thierry MISSONNIER (Pôle Filière Halieutique – Membre titulaire) ;
- Patrick PAVIE (Service Culturel de la Mairie de Saint Martin Boulogne – Membre titulaire) ;
- Jean-Pierre SERGENT (Boulogne Développement Côte d'Opale – Membre titulaire) ;
- Philippe VALLETTE (Nausicaà – Membre titulaire) ;
- Michel WATEL (Agence Thyssenkrupp – Membre associé) ;
- Frédéric WILLERVAL (Cobaty – Membre associé).

Membres qui ont présenté leur démission

- Olivier BARBRY (Auchan – Membre du Bureau et membre titulaire)
→ Remplaçant proposé : Monsieur le Président du CJD. La proposition est validée par l'ensemble de l'assemblée plénière ;
 - José LESUR (Personnalité qualifiée – Membre titulaire) ;
- Remplaçant proposé : Yohann DUHOO de la Jeune Chambre Economique. La proposition a été validée par l'ensemble de l'assemblée plénière. Johann DUHOO remplace également Olivier BARBRY en tant que membre du Bureau. Cette proposition est validée par l'ensemble de l'assemblée plénière ;
 - Richard DEMAN (Auchan – Membre associé) ;
 - Guy FARRUGIA (Les Entrées de la Mer – Membre associé) ;
 - Françoise PETIT (Lycée Giroux Sannier – Membre associée) ;
 - Célia ROFIDAL (Avocate – Membre associée).

Membres qui n'ont pas donné de réponse

Marcel BINOIT (Logis 62 – Membre titulaire) → Démission d'office
→ remplaçant proposé : Nouveau Directeur de l'Office HLM de Boulogne (choix validé par les membres lors de la plénière).

Jean DE CLERCQ (CFE-CGC – Membre titulaire) → Faire un courrier pour demander un représentant

Jean-Marc GROSHEICHT (Club Hôtelier du Boulonnais – Membre titulaire)
→ Remplacement par Stéphane JOLY, Président du Club Hôtelier du Boulonnais

José LIEVEN (Banque de France – Membre titulaire) → Démission d'office
→ Remplaçant proposé : Jean-Noël HARO-GIMENEZ, Président du Comité des Banques du Littoral (choix validé par les membres lors de la plénière)

Jean-Paul MORTREUX (Comité Départemental du Tourisme – Membre titulaire) → Faire un courrier pour demander un représentant

Dominique POQUET (CFTC – Membre titulaire) → Faire un courrier pour demander un représentant

Emmanuel POULAIN (Scieries du Boulonnais – Membre associé) → Démission d'office

Nicolas ROUTIER (Développement Agricole d'Opale – Membre titulaire) → Démission d'office

→ lui faire un courrier pour demander un remplaçant du même organisme

Nouveaux membres associés (candidatures validées par l'assemblée plénière)

- Mademoiselle Corinne Vasseur (Membre de la Jeune Chambre Economique)
Responsable pédagogique au Centre de Formation des Produits de la Mer
- Monsieur Jacques Dessenne (Membre de la Jeune Chambre Economique)
Animateur de l'association "Tous Parrains"
- Monsieur Xavier Harlay (Membre de la Jeune Chambre Economique)
Ingénieur Halieutique à la CME
- Monsieur Marc Magnier (Membre de la Jeune Chambre Economique)
Conseiller en gestion de patrimoine
- Monsieur Vincent Touloumon (Membre de la Jeune Chambre Economique)
Secrétaire Général à la CME

7 – Co-organisation du Grand Débat du 18 mai 2005 avec l'association Boulogne Synergie

Le label *Grand Débat* est « déposé » et sera réutilisé tous les ans pour assurer une continuité. Le slogan change par contre chaque année. En 2005, le slogan choisi est : « *Le Boulonnais, un territoire, un avenir, le vôtre !* »

Trois grands thèmes retenus :

- le cadre de vie ;
- l'économie et l'emploi ;
- la jeunesse, l'éducation, la formation.

Le site Internet, les films, les micro-trottoirs mais aussi les questions ou interventions directes du public permettront au monde civil de s'exprimer et ainsi créer un échange avec le monde politique. Le débat devrait durer environ 2h30 (de 20h00 à 22h30). Le montant du budget nécessaire s'élève à 25 000 €.

8 – Motions de soutien

Les motions de soutien au Pôle de Compétitivité Produits Aquatiques et aux Jeux Olympiques à Paris en 2012 sont validées à l'unanimité par l'assemblée.

9 – Réflexions sur les jeunes Boulonnais

Une nouvelle commission 'jeunes' est en train de se créer avec l'aide de Jacques PAVEAU. Le but initial de ce groupe était de mener une enquête pour connaître les attentes des jeunes Boulonnais. Des représentants du Conseil des Etudiants de l'Université du Littoral Côte d'Opale sont présents et expliquent que les étudiants rencontrent deux problèmes majeurs : les logements et l'ouverture de l'université sur la ville. Le résultat d'un éventuel sondage sera d'une grande importance mais celui-ci devra également toucher d'autres jeunes non étudiants ou lycéens.

10 – Questions diverses

- Coordination nationale des Conseils de Développement
Un courrier est prêt à être envoyé pour présenter la candidature de P.Y. DUFOUR. Cette action a pour but d'organiser les Conseils de Développement de France pour favoriser les échanges d'informations entre eux, la mise en place d'un règlement intérieur...
- Adhésion à GEANTS
L'adhésion a été renouvelée en 2005.
- Appel à coopération métropolitaine
Cet appel lancé par la DATAR est destiné à consolider le rayonnement des métropoles françaises au niveau européen, et dans le cas présent, la métropole lilloise. Le Conseil de Développement de Lille Métropole a sollicité les assemblées consultatives régionales et transfrontalières pour émettre un avis et un soutien sur la candidature lilloise.
Un projet de rapprochement des Conseils de Développement, qui avait été lancé au niveau du littoral, pourrait aujourd'hui se mettre en place à nouveau, Monsieur DELEBARRE ayant sollicité Pierre-Yves DUFOUR pour relancer la charte de coopération des Conseils de Développement du Littoral.
- Lettre de Denis BUHAGIAR
Pierre-Yves DUFOUR et Denis BUHAGIAR ont abordé ensemble, lors d'une rencontre, la thématique de l'eau. Le sujet a été évoqué en Bureau et les membres ont opté pour la création d'une commission thématique « Eau Denis BUHAGIAR, présent dans la salle, est d'accord pour prendre en charge cette nouvelle commission.

Prochaines plénières

16 juin 2005
22 septembre 2005
8 décembre 2005
à 18h00